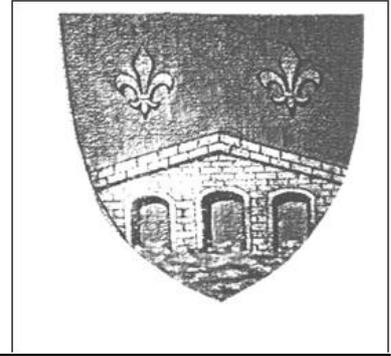




# La Feuille Longipontaine

N° 102



## Février 2010

### Chanson pour les enfants l'hiver

Dans la nuit de l'hiver  
Galope un grand homme blanc  
C'est un bonhomme de neige  
Avec une pipe en bois,  
Un grand bonhomme de neige  
Poursuivi par le froid.  
Il arrive au village.  
Voyant de la lumière  
Le voilà rassuré.  
Dans une petite maison  
Il entre sans frapper ;  
Et pour se réchauffer,  
S'assoit sur le poêle rouge,  
Et d'un coup disparaît.  
Ne laissant que sa pipe  
Au milieu d'une flaque d'eau,  
Ne laissant que sa pipe,  
Et puis son vieux chapeau.

Jacques Prévert

### Le bonhomme de neige

*Savez-vous qui est né  
Ce matin dans le pré ?  
Un gros bonhomme tout  
blanc !*

*Il est très souriant  
Avec son ventre rond  
Ses yeux noirs de charbon  
Son balai menaçant  
Et son chapeau melon.*

*Le soleil a brillé,  
À midi dans le pré,  
Je n'ai rien retrouvé ...  
Le bonhomme a filé !*

Jason Émond

### Le printemps reviendra

Hé oui, je sais bien qu'il fait froid,  
Que le ciel est tout de travers;  
Je sais que ni la primevère  
Ni l'agneau ne sont encor là.

La terre tourne ; il reviendra,  
Le printemps, sur son cheval vert.  
Que ferait le bois sans pivert,  
Le petit jardin sans lilas ?

Oui, tout passe, même l'hiver,  
Je le sais par mon petit doigt  
Que je garde toujours en l'air...

Maurice Carême (1899-1978) – "En Sourdine" (1964)



### Sommaire :

- 2 Informations communales
- 3 Petite chronique du temps qui passe
- 4 la rencontre avec Neuilly sur Seine
- 5 Longpont à table.
- 6 l'école de Corcy
- 7 La compagnie d'arc.
- 8 La réglementation sur les chiens
- 9 Le retour de Quipic.
- 10 A propos d'urbanisme  
La Salle des tourelles
- 11 Les hôtes des bois de Longpont
- 13 "E-mail volent! Papyrus manent!"  
Informations paroissiales

Ont participé à la rédaction de ce numéro : J. Lamm, F. Lebrun, J.C. Thieffry, G. et M.C. Nécaille, A.P. de Montesquiou, I. Verdun, et les parents du bonhomme de neige !

Préparation de la prochaine « Feuille » le mercredi 14 avril à 18h à la mairie.

Pour consulter la Feuille Longipontaine sur Internet:  
<http://necaille.longpont.free.fr/> puis La Feuille Longipontaine .

**INFORMATIONS COMMUNALES****Naissances :**

**Solaine**, seconde fille de Fabrina et Laurent IONITA (La Grange) ;

**Jade**, second enfant de Dorothee et Christophe CATRAIN-DEBART  
10° petit-enfant de Paula et Jean-Claude DEBART (anciens habitants de La Grange) ;

**Victor**, fils de Barbara GARNIER, second petit-fils de Claudine et Bernard Garnier (route de Chavigny, 10° arriere-petit-enfant de Mme Simone Garnier) ;

**Emeline**, seconde fille de Chrislaure et David DEIMER-ALLART, née le 11 décembre 2009, 3° petit-enfant de Mireille et Gérard Allart (La gare) ;

**Sasha et Abigaïl**, fils et fille de Audrey et Cédric ALLART, nés le 11 novembre 2009, premiers petits-enfants de Monique et Guy Allart (Villers-Hélon),  
5° arriere-petits-enfants de Jeanine Allart ;

**Alban**, fils de Berthile et Xavier GAUTHIER, premier petit-fils d'Isabelle et Thierry Gauthier (La Rielle), né le 13 janvier 2010 à Singapour.

**Mariage de Giacomo CROVATTO et Antoinette DELUCA****Bienvenue aux nouveaux habitants :**

**Alicia BOULANT, David LIEBENGUTH** et leur fils Enzo, au-dessus de la salle des Tourelles ;

**Nicolas ROLLET et Aurélie THOMERET** au 1 bis rue des Tourelles.

**Philippe LECHESNE**, 6 rue Saint Louis

**Romain DESSAINT**, 7 Hameau de Chavigny ;

**Eddy GARNIER** au 8 Hameau de La Grange.

**Et "au revoir" à ceux qui nous ont quittés :**

**Lorette BAYLE, Enzo et Noa LAPRAY**

**Décès de Madame Simone GARNIER, le 12 janvier 2010,**

Madame Garnier nous a quittés. Elle était une figure emblématique de Longpont, où elle habitait depuis 77 ans !

Veuve à 42 ans, elle a élevé seule ses six enfants. Elle était très attachée à chacun de ses petits-enfants, et déjà dix fois arriere grand-mère. Elle participait à toutes les rencontres du village. Dévouée, elle assurait aussi la préparation de l'église. Il est des personnes qui ne se font pas voir mais qui tiennent une grande place !

Au revoir madame Simone.

Sa famille et ses enfants remercient les Longipontains pour leur témoignage d'amitié.

**Décès de Monsieur Gérard STEUER, le 13 janvier 2010.**

M. Steuer est parti brutalement à la stupeur générale. Il travaillait au secrétariat de la commune depuis 2000, et bon nombre d'habitants se souviennent de sa disponibilité et de son aide pour remplir tel ou tel dossier. Nous nous souviendrons de lui, toujours dévoué et sachant avoir un mot aimable valorisant son interlocuteur. Son expérience était mise au service de tous, nous l'en remercions. Nous adressons nos condoléances à ses enfants et à sa famille ainsi que l'assurance que son souvenir restera toujours vif à Longpont.

Décès de Madame T. de Montesquiou, le 15 Février 2010,



Madame de Montesquiou est décédée brutalement le 15 Février. Elle était la maman de Eléonore, Auriane et Rosamée, aussi grand-maman de 7 petits-enfants. D'une famille originaire de Normandie bien que sa maman soit d'origine russe, elle était aussi très attachée à l'Estonie où elle allait souvent. Beaucoup de Longipontains l'ont accompagnée à sa dernière demeure. Elle repose entre les contreforts de l'abbaye, dans le cimetière de Longpont.

Toutes nos condoléances à M. de Montesquiou et à sa famille.

## CHRONIQUE DU TEMPS QUI PASSE.

### Noël 2009,

Longpont a attiré les regards cette année et beaucoup ont témoigné de la satisfaction qu'ils avaient à voir les décorations de Noël. Particulièrement réussie cette décoration est le résultat du travail de nombreux Longipontains pour dessiner, découper, peindre, puis installer, décorer, illuminer, sonoriser, ranger, et puis boire un vin chaud !

Que tous soient félicités et remerciés.



Nous les attendons pour la fin de 2010 !



### Goûter de NOËL



Gentil récital donné par les enfants avec l'aide de M. Le-doux et M.C. Nécaïlle, en attendant le Père Noël



### Pour votre confort.

Monsieur de Montesquiou vient de faire installer dans l'église un système de chauffage à air chaud bien efficace. Un grand merci.

Oui mais cela met fin à une action peu connue, depuis 34 ans c'était André Schmidt, notre " Dédé", qui assurait le remplissage et l'allumage de l'ancien chauffage à fuel. Calculez le nombre d'allées et venues! Merci Dédé.



## CHRONIQUE DU TEMPS QUI PASSE.

L'accueil à Longpont de la délégation de Neuilly sur Seine, le 10 octobre 2009

Quelle chance! Le soleil nous a rejoints pour accueillir la délégation de Neuilléens qui nous rendaient visite 90 ans après l'année qui avait vu leur générosité se concrétiser par l'aide massive qu'ils avaient donnée à Longpont pour la réinstallation de ses habitants .



Monsieur Fromentin, maire de Neuilly sur Seine, nous avait fait l'honneur de conduire cette délégation. Après le rassemblement à la tombe du gouverneur Van Vollenhoven, où A. Arnaud a merveilleusement retracé l'histoire des combats de Juillet 1918, un dépôt de gerbe, très recueilli, s'est déroulé à Longpont en présence des maires et des délégations d'anciens combattants de Neuilly sur Seine, Corcy et Longpont. La traversée de la rue des Tourelles a permis à nos visiteurs de se rendre compte de ce qu'était devenu notre village, avant de voir les photos des destructions de la guerre.

La visite de la Bibliothèque, fondée par un premier don de livres de Neuilly sur Seine il y a 90 ans, montrait des ouvrages qui avaient constitué son départ.



Une exposition-photo dans le cloître de l'abbaye permettait de visualiser la situation de Longpont et du château avant et après guerre et de mesurer l'ampleur des destructions. Monsieur de Montesquiou en guide avisé faisait visiter les ruines abbatiales et le cloître puis le chauffoir à nos amis en retraçant l'histoire de cette prestigieuse abbaye.



La délégation de Neuilly avait invité les Longipontains à un repas organisé dans la salle à manger que M. de Montesquiou avait mise à disposition. Une belle ambiance était immédiatement visible autour d'un excellent repas, préparé et servi par l'Hôtel de l'abbaye, qui a fait découvrir les haricots de Soissons. Des personnes de Neuilly ont demandé à s'en procurer !

Toute cette journée avait été organisée à l'initiative de Monsieur et Madame Joudiou de Neuilly sur Seine, anciens habitants de Corcy. Ces retrouvailles correspondaient à un projet que l'association d'entraide des médaillés de la légion d'honneur de Neuilly sur Seine avait souhaité.

Les contacts pris pendant cette rencontre ont aussi favorisé la possibilité de connaître les archives conservées à Neuilly et quelques Longipontains ont pu feuilleter les documents conservés à Neuilly sur cette aide massive donnée aux habitants de Longpont et Corcy. Quel bonheur pour les amateurs de l'histoire de notre région d'avoir accès à tous ces témoignages!

Comment ne pas laisser retomber dans l'oubli cette relation entre Neuilly et Longpont ? Toutes les suggestions sont attendues, nous retrouverons bientôt d'autres occasions.



## Repas beaujolais

A la salle le 21 Novembre 2009. Spécialités Lyonnaises cuisinées par notre Chef !



## Repas des anciens

A la crêperie cette année, le 17 janvier, une belle ambiance autour des Anciens entourés de ceux qui le sont moins!



## Et à l'école maternelle



**Découverte de la forêt,  
après la rentrée**

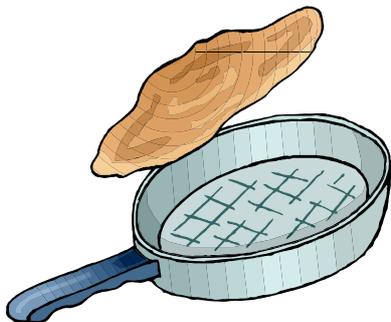
Voyage à Chantilly et diplôme des petits explorateurs du territoire.



Et puis vient le jour des déguisements, et c'est le temps des princes, des princesses et des chevaliers !



Mardi Gras à l'école de CORCY



## COMPAGNIE D'ARC DE LONGPONT

La saison en salle a été riche en résultats, nos jeunes se sont distingués en remportant de nombreuses coupes et médailles.

**Lucas Peyrot**, benjamin

Après une saison prometteuse, il devient le n°1 picard de sa catégorie. Le samedi 6 février 2010, il participe au championnat de ligue à Amiens. Après 6 heures de compétition, il remporte le match ainsi que les duels. Il devient **champion de Picardie**.

Classé 9ème au niveau national, il est sélectionné pour disputer les championnats de France, les 6 et 7 mars, près du stade vélodrome à Marseille.



**Thomas Peyrot**, minime.

Lui aussi réalise une très belle saison avec des scores exceptionnels, devient à son tour picard n°1 de sa catégorie.

Le 6 février 2010, il participe au championnat de ligue à Amiens, remportant match et duels. Il est sacré champion de ligue. Au passage, **il bat le record de Picardie**, en duel, détenu par un autre archer picard depuis 1999.

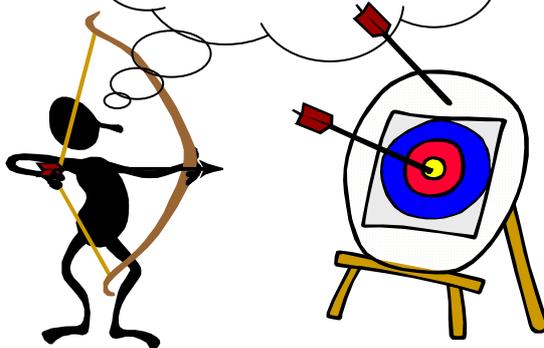
Classé 3ème national, il est également sélectionné pour les championnats de France en salle à Marseille.

Félicitations à tous les deux.

Quel suspense jusqu'au 7 mars !

Nous serons avec eux en pensée à Marseille !

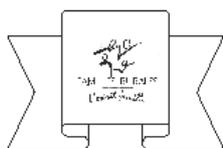
**Longpont,  
2 Champions de  
France !**



## A PREVOIR

**DIMANCHE 28 FEVRIER 2010 A 15 H.**

**Le loto** organisé par l'Association Familles rurales de Longpont.  
Desserts et boissons offerts par l'association! Venez Nombreux.



**MERCREDI 24 MARS 2010 A 14 HEURES** sale des tourelles,

**STAGE D'ART FLORAL : "PÂQUES AUX TISONS"**

Stage ouvert à tous, avec ou sans expérience, venir avec un sécateur, un tablier.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Isabelle VERDUN Tél : 06.70.53.36.52.

Participation de 25€ à faire parvenir avec l'inscription avant le 08 MARS 2010 ( matériel et fleurs inclus)

**Le 8 Mai**, Apéritif au hameau de la Grange après la cérémonie au Monument.  
Une occasion unique de se rencontrer, à ne pas rater !



**La Brocante**, organisée par Familles Rurales, le jeudi 13 Mai 2010.

## NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES A LA DETENTION DE CHIENS DE 1ère et 2ème CATEGORIE .



*Attention,*  
 Le préfet de l'Aisne est très exigeant sur le respect de cette nouvelle réglementation et demande aux mairies d'indiquer le nombre de déclarations reçues.  
 Les amendes en cas de non respect sont très lourdes.  
 Ceux qui n'auraient pas fait les déclarations obligatoires devront les faire au plus vite.

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 et le décret n° 2008-897 du 4 septembre 2008 ont modifié certains articles du code rural relatifs à la détention de chiens dangereux de première et deuxième catégorie

### LA PREMIERE CATEGORIE COMPREND LES CHIENS D ATTAQUE :

Ce sont les **PITTBULL**, les **BOERBULL**, et les **TOSA**,

### LA DEUXIEME CATEGORIE COMPREND LES CHIENS DE GARDE :

Ce sont les **STAFFORDSHIRE TERRIER**, **AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER**,  
 Les **ROTTWEILER** et **TOSA**.

Les chiens qui ne seraient pas de race pure sont également concernés.

### L'EVALUATION COMPORTEMENTALE DES CHIENS DE 1° ET 2° CATEGORIE DEVIENT OBLIGATOIRE (code rural/création de l'article L211-13-1§II)

Cet examen est effectué par un vétérinaire figurant sur la liste départementale des professionnels habilités à effectuer cette évaluation comportementale.

Le certificat établi à l'issue de cette visite doit être produit pour l'obtention du permis de détention délivré par la mairie.

### ATTENTION :

Tous les propriétaires d'un chien de 1° catégorie, quel que soit son âge, doivent impérativement faire procéder à l'évaluation comportementale du chien avant le : **21 DECEMBRE 2008**.

Tous les propriétaires d'un chien de 2° catégorie, quel que soit son âge, doivent impérativement faire procéder à l'évaluation comportementale du chien avant le : **21 DECEMBRE 2009**.

Le propriétaire d'un chien de 1° ou 2° catégorie est tenu de le soumettre à l'évaluation comportementale entre le 8ème et le 12ème mois de l'animal.

Lorsque le chien n'a pas atteint l'âge auquel cette évaluation doit être réalisée, il est délivré à son propriétaire un permis provisoire de détention (code rural/article D211-5-2).

Ce permis est délivré **par arrêté du maire** de la commune où réside le propriétaire ou le détenteur de l'animal. Il expire à la date du premier anniversaire du chien.

**ATTESTATION D'APTITUDE DU PROPRIETAIRE D'UN CHIEN DE 1° OU 2° CATEGORIE** (code rural/création de l'article L211-13-1§I)

Le propriétaire est tenu d'être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents.

Le contenu de la formation et les modalités d'obtention de l'attestation d'aptitude seront définis par un décret en instance de parution. Il définira également les conditions d'agrément des personnes habilitées à dispenser cette formation.

L'attestation d'aptitude doit être fournie à l'appui de la demande du permis de détention.

**CREATION DU PERMIS DE DETENTION** (code rural/article L211-14 modifié)

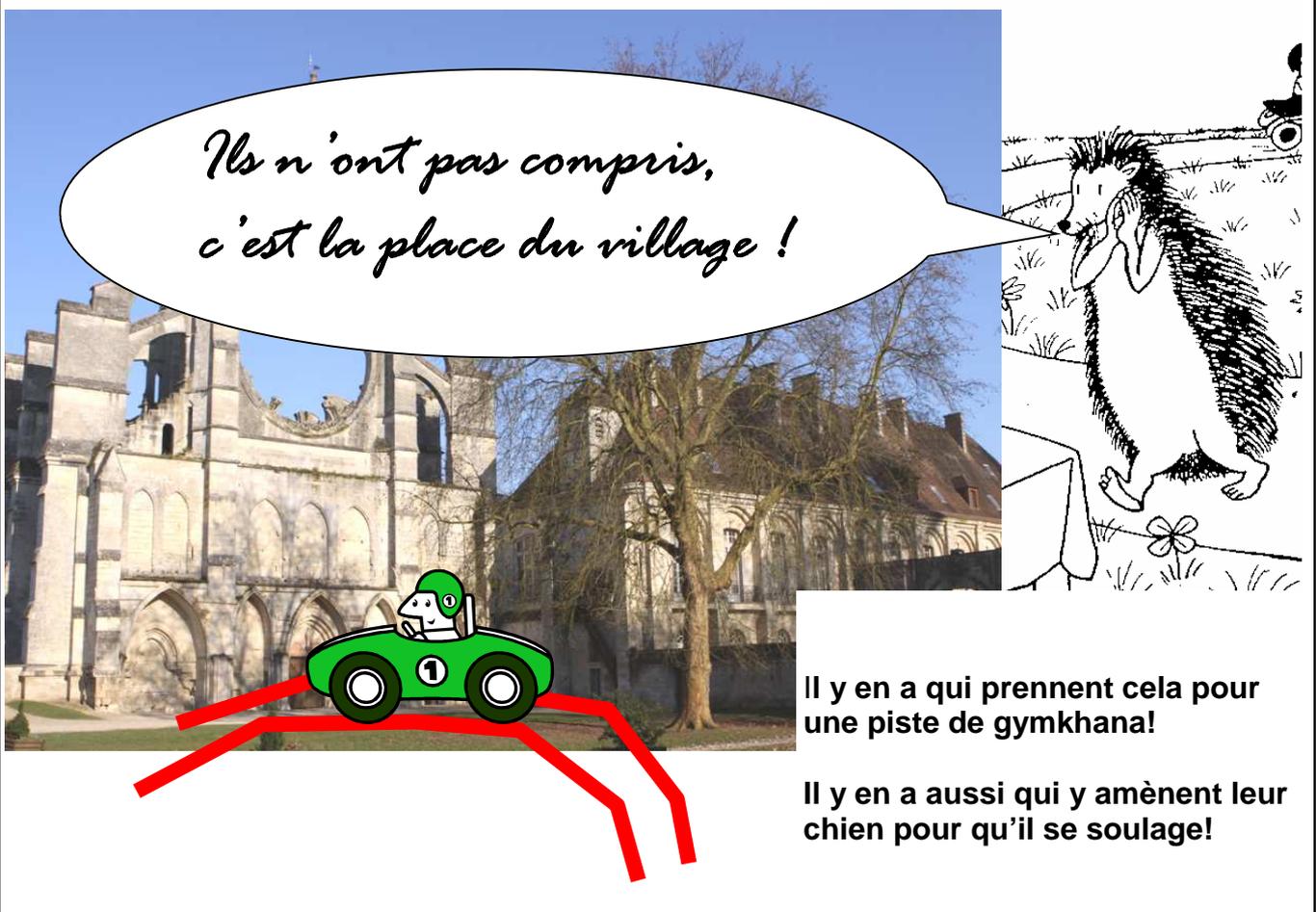
(ce document se substitue au récépissé de déclaration actuel)

La détention d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie est subordonnée à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune où le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside. Ce permis se présente sous la forme d'un arrêté du maire.

Les propriétaires de chiens de 1° ou 2° catégorie à la date de publication de la loi (21 juin 2008) devront obtenir ce permis avant le 31 décembre 2009 (article 17 de la loi susvisée).

**LISTE DES DOCUMENTS A PRODUIRE A LA MAIRIE POUR L'OBTENTION DU PERMIS DE DETENTION**

Documents relatifs à l'identification du chien,  
Justificatif de la vaccination antirabique du chien en cours de validité,  
Assurance spécifique garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien,  
Attestation de stérilisation pour les chiens (mâles et femelles) de la 1ère catégorie,  
Attestation d'aptitude du propriétaire du chien,  
Certificat établi par le vétérinaire relatif à l'évaluation comportementale du chien.



**A propos d'Urbanisme.**

J'ai rappelé dans le dernier numéro de la feuille Longipontaine deux règles générales : *toute construction de 20 m<sup>2</sup> ou plus doit faire l'objet d'une demande de permis de construire, et tous travaux pour les maisons situées dans le périmètre de protection (500m. autour des monuments classés, pratiquement cela correspond à toutes les maisons du village, à l'exception de ha-meaux, à quelques rares exceptions près) qui vont changer l'aspect extérieur de la maison doivent faire l'objet d'une **déclaration préalable**. Il faudra attendre la fin d'un délai déterminé avant de démarrer les travaux (cela concerne par exemple la réfection d'une toiture, le changement de fenêtre, la création de nouvelles fenêtres, le changement de volets, la modification ou l'édification d'une clôture, d'un portail, etc.... la peinture des fenêtres et portes de garage etc...)*

Au cours d'une réunion à la sous-préfecture en janvier 2010, Monsieur le sous-préfet et le représentant de la direction départementale du Territoire (Nouveau nom de la D.D.E.), parfaitement au courant de la situation à Longpont, ont exigé que les habitants soient informés **qu'il ne peut plus être toléré de constructions illégales, ni d'extension de construction non autorisée, ni même de travaux qui modifient l'aspect**

**extérieur d'une construction ou d'une clôture sans autorisation.** Ils ont sommé le maire d'exercer pleinement son devoir de police, et de n'avoir aucune tolérance. Un courrier est en préparation pour rappeler ces exigences à tous.

Je suis à la disposition de chacun pour vérifier si son projet demande un permis de construire ou une simple déclaration préalable. Je peux fournir les imprimés nécessaires et aider à la constitution du dossier, mais je remplirai totalement mon obligation de surveillance et de poursuite en cas d'infraction.

Puisque l'on peut toujours trouver une solution à une question d'urbanisme, que l'on peut être aidé, et que le respect des réglementations est une nécessité absolue, pourquoi ne pas s'y résoudre ? On est toujours plus tranquille en sachant que les travaux effectués ont été autorisés et que l'on est en règle. Cela aussi est une façon de contribuer au respect des autres constructions et de maintenir la qualité du patrimoine de notre village.

**G. Nécaille**

**HISTOIRE de la salle "des Tourelles"**

*par Pierre MOQUET*

*"feuille longipontaine" n° 17, septembre 1986 :*

Entre les deux guerres, une petite usine de bois-sellerie avait été installée à Longpont et son propriétaire avait entrepris de bâtir pour loger une partie de son personnel là où, aujourd'hui, sont installées les salles communales.

L'usine ayant brûlé, son propriétaire étant en situation difficile, ses biens furent vendus. Monsieur Edmond Godet acheta l'immeuble en construction : des murs supportant des planches en béton. Pour éviter la dégradation de ce gros-œuvre, Monsieur Godet fit exécuter la toiture ; mais, n'ayant ni portes, ni fenêtres, l'immeuble était inhabitable.

Pendant la guerre, les enfants d'âge scolaire étaient nombreux à Beaurepaire et Chavigny ; une cantine pour les héberger à midi était souhaitée, et la location de l'immeuble des tourelles fut demandée à Monsieur Godet. Le rez-de-chaussée fut aménagé de telle façon qu'il puisse servir à la fois de cantine et de salle de réunion.

Par la suite, une association dite "Maison de la famille et des jeunes" s'étant créée à Longpont, et ayant constitué une troupe théâtrale, la salle de réunion devint insuffisante, vu le peu de hauteur du plafond ; aussi, une salle de spectacle fut aménagée à l'étage. On y faisait du théâtre et du cinéma.

En 1956, la Commune achète l'immeuble à Monsieur Godet. Le Conseil envisage de louer à la "Maison de la famille et des Jeunes" l'étage qui est installé en salle de spectacle et le rez-de-chaussée utilisé comme salle de réunion ; une installation de douches communales est envisagée dans le sous-sol.

Mais la location à la Maison de la famille et des jeunes n'est pas réalisée : cette association a diminué d'activités, sa troupe théâtrale est en partie dispersée. Le projet de douches communales est abandonné, les habitants ayant la possibilité d'installer des salles d'eau chez eux, depuis la réalisation de l'adduction d'eau.

L'utilisation de l'immeuble diminue ; le cinéma a cessé, faute de spectateurs ; la salle de réunion est sans confort, il faut y allumer le feu et l'entretenir, il n'y a pas de sanitaires. Les réunions étant moins fréquentes, la surveillance de l'immeuble est moins assurée et des déprédations se produisent surtout dans la salle de spectacle.

C'est pourquoi, en 1973, le Conseil décide de revoir l'utilisation de l'immeuble et de charger Monsieur Gasnier, architecte à Soissons, de dresser des projets. Il propose d'installer un appartement à l'étage, en conservant le rez-de-chaussée et le sous-sol pour y faire des réunions, ou, pour obtenir plus de rentabilité, de réaliser deux logements en y consacrant tout l'immeuble.

Le Conseil opte pour l'appartement et les salles de réunion.

Un peu plus tard, la partie du sous-sol destinée à être cave pour les occupants de l'appartement est transformée en cuisine et complète l'aménagement de l'immeuble.

En résumé, à l'origine, l'immeuble n'avait pas été conçu pour l'utilisation qu'il a aujourd'hui. Pendant la guerre, comme il était impossible de construire, on a utilisé ce qui existait pour répondre aux besoins du moment, et ce, avec des moyens de fortune. Par la suite, l'aménagement provisoire a fait place à un aménagement plus rationnel.

**Pierre MOQUET**

Longpont – les Hôtes de ses Bois

février 2010

Depuis plus de 75 ans que j'admire la nature autour de Longpont, avec des souvenirs dont certains d'avant la guerre (de 1940), force est de constater des changements, plus précisément des disparitions de certaines espèces animales, souvent sans explication claire.

Avant les miens on peut déjà évoquer les souvenirs de mon Père, dont la jeunesse se place avant 1914, particulièrement intéressé alors au domaine piscicole. Il se souvenait bien avoir pêché des **écrevisses** dans la Savière, et des **anguilles** dans l'étang de l'Abbaye, ceci donc dans les premières années 1900. Ces espèces ont disparu quand s'est montée une sucrerie à Vierzy, dont les rejets dans la Savière ont détruit toute vie dans ce cours d'eau ; depuis la fermeture de cette usine la Savière s'en remet lentement, mais on attend toujours le retour des espèces évoquées ici.

Les anguilles ont en effet dû perdre définitivement le chemin de Longpont; après tant de dizaines d'années d'abandon s'est effacée la mémoire qui conduisait jusque chez nous les jeunes « civelles » nées au milieu de l'océan, en « mer des Sargasses » ; ces toutes jeunes anguilles réussissaient, en retrouvant l'embouchure de la Seine, puis la Marne, l'Ourcq, la Savière, et enfin le rû de Vauvaudran, à venir nager dans l'étang où leur pêche était, paraît-il, assez sportive.

Pour rester en milieu aquatique, il faut évoquer aussi les grosses **moules** d'eau douce, rigoureusement im-mangeables, voire même toxiques, dont la coquille pouvait atteindre une vingtaine de centimètres en longueur. On retrouve encore de ces belles coquilles nacrées à l'occasion de curages des bords de l'étang, mais voilà longtemps que je n'en ai pas vu de vivantes !

Ces moules d'étang rappelaient aussi à mon Père le souvenir de celui qui devint mondialement connu comme « l'Abbé Breuil », le spécialiste des peintures préhistoriques et surtout de la grotte de Lascaux, qu'il voyait dans son enfance observer l'étang et ses moules ; le jeune Henri Breuil habitait en effet à Vaucastille et accompagnait sa mère venant rendre visite à ma grand-mère, ce qui lui laissait du temps pour se promener de son côté plutôt que de rester au salon. Ainsi, selon mon Père, c'est lors de ces passages à Longpont que le futur savant aurait commencé à s'intéresser à la nature.

Pour quitter le domaine aquatique et revenir dans des temps plus proches de nous, que beaucoup ont pu connaître, deux cas sont particulièrement frappants :

Les **Hannetons**, ces gros coléoptères volants qui dévoraient les feuilles des arbres, depuis quand n'en avons nous plus vu ? Cet insecte de 3 cm de long, apparaissait une année sur trois selon son cycle de métamorphose. La larve du hanneton était le « ver blanc », bête noire des jardiniers, gros comme un petit doigt (féminin), qui éclosait sous terre et pendant 2 ans croquait les jeunes racines et pousses avant leur sortie, pour ensuite devenir une chrysalide d'où sortait, 3 ans après la ponte précédente, les hannetons adultes qui s'envolaient aussitôt.

Je me rappelle en souvenir d'enfance que le printemps 1940 était une année à hannetons, que l'on revoyait ensuite tous les 3 ans ; j'ai un autre souvenir bien précis, vers 1952, d'une soirée dans la cour intérieure de l'Abbaye où quatre carrés de gazon entourent le bassin ; vers la fin du jour on entendait un petit bruit dans l'herbe et on voyait s'envoler un jeune hanneton tout fringant, qui montait droit vers les grands tilleuls pour en brouter les feuilles. On les voyait ainsi émerger de l'herbe l'un après l'autre et de partout, venant des chrysalides dispersées sous le gazon, mais depuis cinquante ans je ne me rappelle pas en avoir revu !

Il y a sûrement bien des jeunes, à commencer par mes propres enfants, qui ne savent même plus ce qu'est un hanneton, ne connaissant le mot que par l'expression « pas piqué des... » Et pourtant on ne peut incriminer le moindre insecticide dans le parc où on les voyait autrefois.

Les **Sansonnets**, plus connus sous le nom de "étourneaux" ; ces oiseaux se déplaçant en nuages passaient régulièrement à Longpont en fin d'été et leur vol était vraiment spectaculaire ; ainsi par les fenêtres ouvrant vers les grands platanes devant la façade du château, certains soirs (souvenir datant de l'été 1939) on entendait un intense pépiement dans tout le feuillage de l'arbre, et soudain tous les oiseaux s'envolaient comme un seul, et le silence revenait.

Plus spectaculaire encore était la présence d'un tel nuage sur les roseaux couvrant alors une partie de l'étang ; ce roseau à plumet appelé aussi " cistel " et cher aux cisterciens est aussi celui cité en exemple par La Fontaine, qui " plie mais ne rompt point ", ce que l'on vérifiait avec ces sansonnets se perchent chacun sur un roseau qui s'inclinait sous le poids de ce petit oiseau.

Ainsi on voyait de loin toute la roselière diminuée d'une cinquantaine de centimètres dans sa hauteur tant que s'en élevait le pépiement du nuage d'oiseaux au repos, puis soudain tous s'envolaient sans aucune raison apparente, et les roseaux se redressaient dans un bel ensemble pour reprendre leur aspect habituel.

Et maintenant cela fait bien longtemps que l'on ne revoit plus ce spectacle si caractéristique ! et pourtant il semble que ces oiseaux existent toujours, mais ne se déplaceraient plus en nuage comme il y a 50 ans ?

En dehors de ces deux exemples bien précis et bien cadrés, combien d'autres espèces se font rares, au moins dans le cadre de Longpont dont l'ensemble paraît tout de même exempt de toute contamination chimique, et loin du " réchauffement climatique ".

Ainsi en est-il des " **corneilles** " ou corbeaux choucass, avec leur tête bleutée, qui hantaient les ruines de l'Abbatiale et les grands platanes, dont le cri particulier nous était familier, et qui bouchaient régulièrement les cheminées du château en y amassant les brindilles de platane pour faire leur nid.

Et les pigeons ramiers qui fréquentaient les arbres du parc, avec leur roucoulement si particulier qui se coupait tout net régulièrement.

Par contre les pigeons des Ruines se plaisent bien et prospèrent (presque trop) prouvant donc que le secteur n'est pas tellement hostile.

Heureusement il reste les **hérons** qui semblent se plaire, et donc il reste un peu de poisson tout de même ; on voit même, surtout en hiver, un beau héron blanc, venant peut-être de Maureux où il y en aurait plusieurs.

Enfin on a revu un **lapin** l'été dernier, et il paraît qu'il y en aurait de nouveau à Faverolles ; tout n'est donc pas perdu. Courage à ceux qui s'intéressent à la faune sauvage, pour s'en tenir déjà aux petits animaux !

A-P de Montesquiou.

### La propreté dans le cimetière.

L'entretien des tombes est un devoir de chacun des descendants des défunts qui sont inhumés dans le cimetière. D'ailleurs le manque d'entretien rend la sépulture indigne, et c'est à ce titre-là que la concession peut être reprise par la commune. Une opération est en cours, vous avez vu à la porte du cimetière la liste des concessions qui sont en cours de reprise et bien évidemment si vous connaissez les descendants de telle ou telle famille mentionnée sur une sépulture, prévenez-les pour qu'il puissent réagir avant la fin du délai indiqué.

Il s'était formé avec l'habitude un dépôt de vieilles fleurs, de vieux pots dans le contrefort de l'abbaye. C'était vraiment peu élégant et pas du tout respectueux du lieu. Une grande poubelle avec un couvercle a été mise en place, voilà qui permettra de ranger les débris de façon plus propre et aussi plus facile pour faire vider la poubelle par le service des ordures ménagères.

Merci des efforts de tous pour que les déchets ne soient plus abandonnés dans les contreforts de l'abbaye.



### Le saviez Vous ?

**Les lingettes, même si elles sont vendues comme bio-dégradables, restent très solides pendant plusieurs années avant de se détruire. Le "tout-à-l'égout du village" était bouché par l'accumulation de lingettes qui s'étaient accrochées dans la graisse des eaux de vaisselle. Cela a coûté environ 500 Euro à la commune pour faire déboucher le réseau ! Merci de ne pas les jeter dans les toilettes !**

## "E-mail volent, Papyri manent"

Il y a quelques jours, en sortant de la maison plus tôt que prévu pour la retraite que je suis, j'ai trouvé à la gare St. Lazare un des journaux gratuits à la portée de tous, « Direct matin ».

J'en ai pris un, tout en me disant que – régulière regardante des journaux télévisés - je n'avais pas grand-chose à apprendre. Or, voilà que je tombe sur un article intitulé « **Les écrits peuvent s'envoler aussi** ». Ce titre m'a fait d'abord peur.

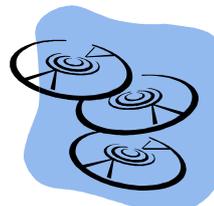
L'auteure – Christine Salvadé - écrit dans le quotidien suisse « Le Temps » que l'on peut lire des textes vieux de 5000 ans, mais on cherche toujours le premier e-mail envoyé il y a 30 ans. « *En 1085, Guillaume le Conquérant, qui cherchait à se faire une idée précise du pays, envoya ses conseillers aux quatre coins de l'Angleterre pour en dresser un état des lieux, propriété après propriété. Ce document, le « Domesday book », est une source précieuse pour comprendre l'Angleterre du XI<sup>e</sup> siècle. Ce trésor est conservé depuis plus de 900 ans aux Archives nationales britanniques. Par contre, toutes les informations de la NASA envoyées par les premiers satellites ont disparu.* »

A l'heure du tout-numérique, la question de l'archivage se pose donc avec acuité.

La bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne a fait le calcul : la durée de vie d'un texte est inversement proportionnelle à la place qu'il occupe sur son support. Ainsi, une tablette d'argile utilisée en Perse vers –2000 « accueille » 5 signes (caractère ou espace) par centimètre carré, et a une durée de vie de dix mille ans. A l'inverse, un DVD du XXI<sup>ème</sup> siècle peut héberger 500 millions de signes par cm carré, pour une durée de vie de...dix ans. Quelque part entre les deux, on trouve le livre imprimé sur du papier chiffon, au XVI<sup>e</sup> siècle : 15 signes au cm. carré pour une durée de vie de 500 ans.

Et nous, et nous et nous ?...me suis-je demandé ! Nous qui publions sur du papier ? Eh bien, bravo, il faut continuer à se faire éditer ou même à s'auto-éditer sur papier. Car c'est ainsi que notre imagination, nos idées et nos messages nous survivront !

Juliette Lamm



## INFORMATIONS PAROISSIALES

### Messes du second trimestre 2010

A Villers-Cotterêts, le samedi à 18h 30 et le dimanche à 10h 30.

Dans les villages :

Bol de riz, le 18 Mars 2010



MARS	AVRIL :	MAI	JUIN
	01 Avril Jeudi Saint 19 h 30 Villers-Cotterêts	02 Mai 10h30 à Villers-Hélon 1 <sup>o</sup> Communions	06 Juin, 9h30 à Ancienville
	02 Avril Vendredi Saint 19 h. à Retheuil	09 Mai 9h30 à Puisseux-en-Retz	
	03 Avril Veillée Pascale 21 h. Villers-Cotterêts	13 Mai (Ascension) 10h 30 à Dampleux	13 Juin, 9h30 à Soucy
	04 Av. Pâques:10h Louâtre	16 Mai 9h30 à Mortefontaine	
	11 Avril 9h30 à Haramont 18 avril 9h30 à Faverolles	23 mai 10h30 Pentecôte Villers-Hélon (professions de foi)	20 Juin, messe unique à Villers-Cotterêts à 10h30.
28 Mars Rameaux 9 h 15 Vivières 10 h 30 Faverolles	25 avril 10h30 à Taillefontaine 1 <sup>o</sup> Communions	30 Mai 9h30 à Vivières	27 Juin, Corcy à 9h.30